

*Initiatives parlementaires*

ment ce qu'il fait à cet égard. Je le répète, je voudrais lire sa déclaration avant de me prononcer.

• (1740)

Au cours de son intervention, le député a laissé entendre que les lignes de transmission à très basse tension pourraient être plus dangereuses que les lignes de transmission à très haute tension. Il a parlé d'incidents qui pourraient ou ne pourraient pas se produire, de ce qui pourrait être pire, ou ne pas l'être. Finalement, ce que le député nous a dit, c'est qu'ils n'en savent trop rien, et nous le comprenons. Nous avons bien peu de renseignements sur ce sujet, et la motion qui est proposée tente de corriger la situation en demandant qu'on prenne les mesures nécessaires pour en connaître davantage.

Cette question inquiète la population de l'île de Vancouver. D'ailleurs, une dame de la région est devenue célèbre en tentant de signaler ce danger et de sensibiliser les gouvernements à la gravité du problème. Peut-être l'est-elle, peut-être ne l'est-elle pas. Peut-être y a-t-il d'autres causes aux phénomènes dont nous avons entendu parler par les journaux ou ailleurs et qui ont eu apparemment des conséquences sur la vie des gens qui habitent à proximité des lignes de transmission à haut voltage. Peut-être la raison est-elle tout à fait différente. Peut-être les lignes de transmission à basse tension sont-elles plus dangereuses que celles à haute tension. Qui sait?

Maintenant que les gens s'inquiètent et se soucient de plus en plus du tort que nous causons à l'environnement et des conséquences de l'activité de l'homme sur le milieu où nous vivons, il importe d'en savoir le plus possible. Il semble qu'il y ait des preuves. Nous devons les examiner de très près. Il faudrait intensifier les études à ce sujet et, à en juger à l'énoncé qu'on vient de lire, il est vraisemblable que des études sont effectuées non seulement au Canada mais également à l'étranger.

J'appuie cette motion et j'exhorte le gouvernement à la prendre au sérieux. Nous tenons à savoir dans les plus brefs délais jusqu'à quel point c'est important. Nous tenons à connaître les risques. Nous tenons à savoir ce que nous pouvons faire pour protéger les êtres humains, la faune et la flore dans le voisinage des lignes de transmission à basse et à haute tensions. Mettons-nous sur-le-champ à l'étude de cette question afin d'obtenir les renseignements propres à rassurer au moins les gens, sinon à leur enseigner la façon de se protéger, car nous n'avons guère la possibilité pour le moment de nous passer des lignes de transmission à haut voltage. Mais peut-être existe-t-il des moyens de nous protéger et

de protéger la vie en général contre les phénomènes associés aux lignes de transmission.

Cependant, faisons en sorte de nous renseigner et n'allons pas dire que rien ne presse, car nous construisons de plus en plus de ces lignes de transmission à haut voltage, à telle enseigne qu'il devient impérieux d'aborder cet urgent problème, surtout si nous pouvons, pour ce faire, nous associer à la communauté internationale. Nous devrions certes échanger des renseignements et collaborer avec d'autres pays du monde, de façon à accroître nos connaissances et à traiter ce problème au grand jour.

Le texte nous indique que ce travail est déjà amorcé. J'ai entendu parler, dans les journaux et autrement, de gens qui avaient été témoins de phénomènes qu'ils attribuaient à des lignes de transmission à haut voltage, mais jusqu'à maintenant, j'ignorais que le gouvernement s'en préoccupait. Peut-être était-ce de ma faute; peut-être aurais-je dû le savoir. Si le gouvernement s'en préoccupe, il prend bien garde de renseigner la population sur ses activités et les découvertes qu'il a pu faire. Monsieur le Président, nous appuyons cette motion.

**L'hon. Ralph Ferguson (Lambton—Middlesex):** Monsieur le Président, je tiens à féliciter mon collègue d'avoir présenté cette motion à la Chambre aujourd'hui, soit que le gouvernement devrait envisager l'opportunité d'étudier les effets des champs électromagnétiques créés par les lignes de transmission à haute tension sur la santé des êtres humains et des animaux, et faire rapport de ses constatations à la Chambre.

On pense que les radiations électromagnétiques limitent la capacité du corps humain à lutter contre les maladies et qu'elles s'attaquent au système nerveux central. Les gens qui demeurent près des lignes de transmission se plaignent depuis longtemps de maux de tête, de perte de mémoire, de maladies plus nombreuses et d'un bruit sourd irritant et constant.

Je ne partage pas l'opinion du secrétaire parlementaire, qui a signalé qu'il y a peut-être assez de champs électromagnétiques dans les maisons en raison des fours à micro-ondes, de divers autres appareils ménagers et du câblage pour avoir causé ces problèmes. Je tiens à réfuter cette assertion, car, si c'est le cas, pourquoi des effets se font-ils sentir sur la santé des animaux qui paissent ou qui sont logés dans des étables à proximité de ces lignes? Pourquoi la production de lait des troupeaux laitiers a-t-elle chuté de façon dramatique? Lorsqu'on éloigne les troupeaux de ces lignes, la production de lait redevient normale. Il y a aussi des animaux qui ne se reproduisent pas jusqu'à ce qu'on les éloigne des effets de ces